

DATE : Le 22 NOVEMBRE 2022

La réunion ordinaire du conseil municipal de Clarendon a eu lieu le soir susmentionné, à la salle du conseil située au C427 route 148 à Clarendon. Étaient présents : Le Maire Edward Walsh, Cr. Younge, Cr. Dagg, Cr. Smith, Cr. Holmes, & Cr. Hanna. La greffière-trésorière Patricia Hobbs a également assisté à la réunion. Le Cr. Elliott a motivé son absence.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire, Edward Walsh, a ouvert la réunion à 19 :00h.

Déclaration de conflit d'intérêts :

Un conflit d'intérêts survient lorsque des élus sont placés dans une situation où ils doivent choisir entre leurs intérêts personnels, ou ceux de leur entourage, et l'intérêt public. Les articles de la Loi sur les élections et les référendums municipaux portant sur les conflits d'intérêts visent à faire en sorte que le processus décisionnel au sein d'un conseil municipal ne soit pas entaché de considérations personnelles.

Participation du public

Aucun

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

172-11-2022 Proposé par Cr. Dagg

Appuyé par : Cr. Holmes

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour du 22 novembre 2022.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2022

173-11-2022 Proposé par : Cr. Younge

Appuyé par : Cr. Dagg

Et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 8 novembre 2022.

Adopté

4. RAPPORT DU MAIRE

- Mise à jour sur les relations de travail à la MRC

Et les discussions sur le budget de la MRC

5 CORRESPONDANCE ET INFORMATION

- Merci pour la bourse de Sydney Pachal de PHS.

6. RAPPORT FINANCIER ET/OU COMPTES À PAYER

Les comptes créditeurs d'un montant de 76 075,41 \$ ont été présentés.

AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA LISTE DES FACTURES

Certificat de disponibilité des crédits

Je, soussignée, Patricia Hobbs, directrice générale de la Municipalité de Clarendon certifie qu'il y a suffisamment de crédits disponibles pour effectuer les dépenses mentionnées ci-dessus.

En foi de quoi, le présent certificat est donné à Clarendon ce 22ème jour de novembre 2022.

_____ Patricia Hobbs _____
Patricia Hobbs - Greffier Trésorier

174-11-2022 Proposé par Cr. Dagg

Appuyé par : Cr. Smith

Et il est résolu de payer les factures au montant de 76,075.41\$.

Adopté

7. RÉUNIONS ET RAPPORTS DES COMMISSIONS

7.1 COMITÉ DU PERSONNEL

7.1.1 - Nouvel employé

175-11-2022 Proposé par : Cr .Dagg

Appuyé par : Cr. Younge

Et résolu d'embaucher Cory Thomas comme nouvel employé sur l'équipe de route avec la stipulation que ce candidat obtienne un permis de classe 3 dans les 12 premiers mois.

Adopté

Le Cr. Holmes s'est abstenu du vote

7.2 COMITÉ LUP

7.3 COMITÉ DES TRANSPORTS

7.4 COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

7.5 COMMISSION DES FINANCES

7.5.1 Plan triennal des dépenses d'investissement - Discussion

7.5.2 Discussions sur le budget

7.6 COMITÉ DES INCENDIES

7.7 GESTION DES DÉCHETS

7.7.1 Fermeture saisonnière du site de débroussaillage

Le site de débroussaillage de la huitième concession sera fermé le 3 décembre à 16 heures.

7.8 COMITÉ DE L'ASSOCIATION DES CHALETS

7.9 COMITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

8. AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT DE TAXATION POUR 2023

Avis de motion donné par le Cr. Hanna pour le règlement de taxation pour 2023 (projet ci-dessous).

Canada
Province de Québec
MRC de Pontiac
Municipalité de Clarendon

RÈGLEMENT 2023-001 CONCERNANT LE TAUX DE TAXE FONCIÈRE, LES TAUX DE SERVICE ET LE TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL.

ARTICLE 1

Pour l'exécution de ce budget, les taxes foncières générales et les taxes de services seront imposées selon la grille qui suit :

Taxes foncière générales	Taux du 100\$	0.60\$
Matières résiduels	Taxes de services taux fixe	200.00\$
	L'eau	
Maison Unifamiliale	Taxes de services taux fixe par unité	408..50\$
Commerce	Taxes de services taux fixe par unité	335.00\$
Commerce plus garage	Taxes de services taux fixe par unité	755..00\$
Maison Unifamiliale plus restaurant	Taxes de services taux fixe par unité	807.50\$
Commerce plus Maison Unifamiliale	Taxes de services taux fixe par unité	723.50\$
Garage	Taxes de services taux fixe par unité	440.00\$
Fermes d'élevage	Taxes de services taux fixe par unité	335.00\$
Tigre Giant		845.00\$

Mode de Paiement

Article 2 Les modalités de paiements des taxes prévues au présent règlement sont les suivantes :

Tout compte de taxes dont le total n'atteint pas 300.00\$ le compte doit être payé en un seul versement le 1^{er} avril, 2023.

Toute compte de taxes dont le total atteint ou est supérieure a 300.00\$ le débiteur a le droit de payer, à sont choix, en un ou en deux versement comme suit :

Deux versements égaux :

Le premier versement doit être payé pour le pour 1^{er} avril, 2023

Le deuxième versement doit être payé pour le 1^{er} juillet, 2023

Article 3 Les comptes de taxes seront payables au bureau municipal au 427 route 148 Clarendon comptant ou par cheque, le payement a l'ordre de la municipalité de Clarendon. Les taxes peuvent également être payées par paiement électronique auprès d'institutions financières identifiées.

Taux d'intérêts

Article 4 Toutes les comptes à la municipalité portant intérêt a un taux de DIX-HUIT POURCENT (18%) par an à compter de l'expiration du délais pendant lequel ils doivent être payés. Cependant, seul les montants des versements échus sont exigibles et portent intérêt.

Entrée en Vigueur

Article 5 Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa publication conformément à la loi.

Edward Walsh

Edward Walsh
Maire

Patricia Hobbs

Patricia Hobbs
Directrice Général/ Sec. Trésorier

Date de l'avis de motion Le 22 novembre 2022

Date d'adoption du règlement

Date de publication de l'avis public

9. Divers et discussion –

9.1 - Formulaire de déclaration d'intérêts pécuniaires

Conformément à l'article 360.2 du Règlement sur les élections et les référendums dans les municipalités, les membres du conseil suivants ont déposé leur formulaire de déclaration d'intérêt pécuniaire

Cr. Rick Younge

Cr. Jonathan Dagg

Cr. Phillip Elliot

Cr. Phillip Holmes

Cr. Eric Smith

Cr. Mavis Hanna

Maire Edward Walsh

10. Ajournement

10. Ajournement

176-11-2022 Motion par : Cr Holmes de lever la séance du 22 novembre 2022 à 20 h 45.

Maire Edward Walsh

Greffier Trésorier - Patricia Hobbs